

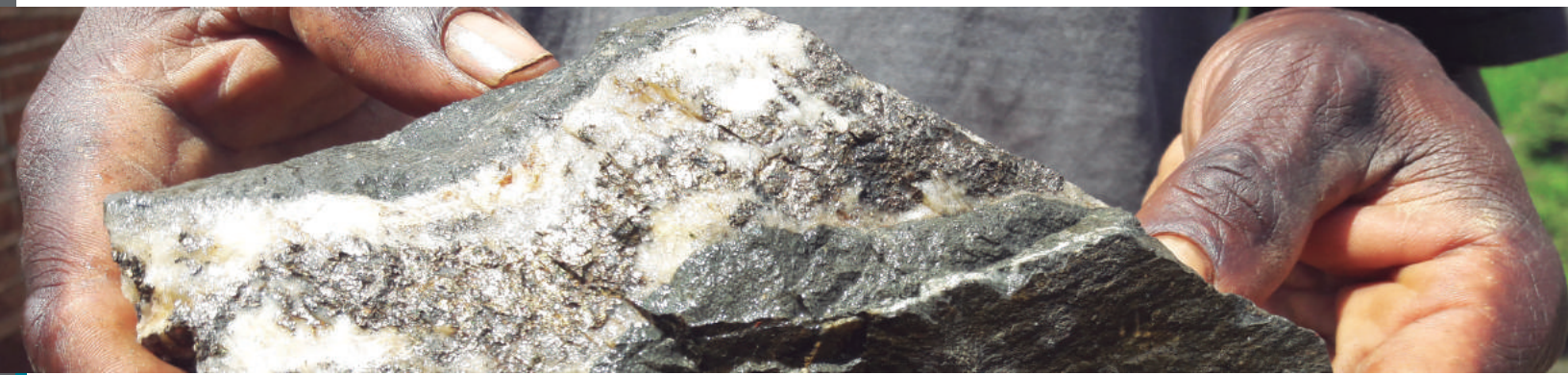
Développement d'un outil facilitant l'accès au marché focalisé sur l'atténuation des risques dans l'activité minière artisanale et à petite échelle **risk mitigation** in artisanal and small-scale mining

L'Alliance pour une mine responsable (ARM) et RESOLVE, avec le soutien financier de l'Alliance européenne pour des minerais responsables (EPRM) développent...

CRAFT | Code pour l'atténuation des Risques dans l'Activité minière artisanale et à petite échelle s'engageant dans un commerce Formel et Transparent

Les acheteurs et les affineurs doivent faire face à des exigences toujours plus strictes pour la mise en œuvre du devoir de diligence et des procédures de gestion des risques avec leurs fournisseurs de minerais des pays producteurs (spécifiquement lorsqu'il s'agit de zones de conflit ou à haut risque). Cette demande croissante se reflète dans des outils tels que :

- le Guide sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) ;
- les réglementations de l'Union Européenne relatives aux minerais provenant de zones de conflit (qui devraient entrer en vigueur en 2021), qui exigent à toutes les entreprises européennes d'appliquer le Guide sur le devoir de diligence ; et
- des entités fixant des normes pour la responsabilité de l'industrie, dont le Conseil pour les pratiques responsables en bijouterie-joaillerie (RJC), le London Bullion Market Association (LBMA) et l'Initiative Responsable Minerals (RMI).



Qu'est-ce que le CRAFT ?

Le **CRAFT** est un code pour les producteurs d'or de l'activité **minière artisanale et à petite échelle** (AMAPE). L'adhésion au CRAFT permettra aux producteurs de l'AMAPE de démontrer leur capacité à fournir de l'or aux acheteurs, dans le respect du Cadre en 5 étapes pour l'exercice du devoir de diligence fondé sur les risques associés à la chaîne d'approvisionnement en minerais de l'OCDE.

L'industrie mondiale et de nombreux gouvernements et institutions nationaux et internationaux reconnaissent le **Guide sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque de l'OCDE** comme étant une base fondamentale pour l'établissement de relations commerciales.

La création du **CRAFT** bénéficie aux mineurs artisanaux et à petite échelle, ainsi qu'à leurs communautés et à leurs pays. Il permet aux mineurs de :

- **accéder à des chaînes d'approvisionnement légales** et vendre leur or dans de meilleures conditions commerciales ;
- **comprendre les besoins et les attentes des acheteurs** et les exigences internationales pour l'approvisionnement en or ; et
- adopter une approche d'**amélioration continue dans leurs pratiques minières**, en termes organisationnels, environnementaux, sociaux et de travail.

De plus, il aide les pays à :

- développer une confiance vis-à-vis des mineurs artisanaux et à petite échelle qui ont adopté le CRAFT, comme **faisant des efforts pour atténuer les risques associés à l'activité minière** et progressant vers l'amélioration de leurs pratiques de production ;
- s'assurer que les entreprises négociantes d'or qui utilisent le CRAFT **agissent dans le respect des droits humains et éviteront de participer au conflit** ;
- provoquer une évolution positive grâce à la **promotion d'un développement économique durable pour les communautés minières**, en leur facilitant l'accès aux marchés légaux et en les encourageant à améliorer leurs pratiques ;
- améliorer la gestion des ressources naturelles.



Qu'est ce que le **devoir de diligence (DD)**?

Le devoir de diligence se réfère à un processus continu d'**identification, évaluation, remise de compte, atténuation et suivi** des risques existants sur un site minier ou au sein du secteur minier (par exemple des risques légaux ou le non-respect des droits humains) Les mineurs doivent justifier des **efforts** raisonnables réalisés de **bonne foi** et dans un processus d'**amélioration continue** pour faire face aux risques avec **le soutien** des acteurs locaux, nationaux et internationaux.

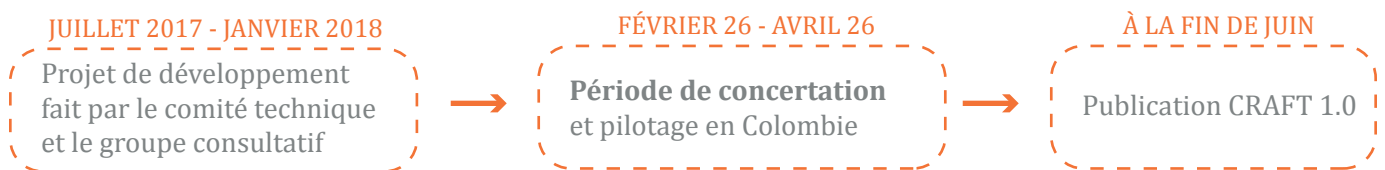
Si l'acheteur assume également une responsabilité quant au devoir de diligence, l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement doit y prendre part, et CRAFT offre des étapes claires afin de **faciliter le devoir de diligence pour les mineurs**, les acheteurs, les négociants, les affineurs et les entreprises en aval.

Quel est le **rôle des institutions** et des acteurs nationaux, régionaux et locaux dans la mise en œuvre du CRAFT ?

- **Faciliter l'accès aux informations** utiles à l'identification et à l'atténuation des risques ;
- **soutenir les mineurs dans leurs efforts permanents** pour améliorer leurs pratiques minières et les aider à se mettre sur le chemin de la formalisation ;
- **générer des actions** permettant aux acheteurs et aux mineurs d'adopter le CRAFT ;
- **prendre part aux stratégies d'atténuation des risques** ; et
- **améliorer les procédures et les canaux** permettant aux chaînes d'approvisionnement légales de progresser.

Comment a été développé le **CRAFT** jusqu'à maintenant ?

Une large coalition de **leaders et d'acteurs de la chaîne d'approvisionnement** en or a été créée pour la construction de cet outil. Les personnes impliquées rassemblent des **mineurs** et leurs représentants de Colombie, du Pérou, de Guyana, du Burkina Faso et du Sénégal ; **des affineurs, des entreprises et des associations de l'industrie** de l'or ; des **représentants d'initiatives et de normes** qui définissent les bonnes pratiques et l'approvisionnement responsable ; et des **experts** de la question de renommée mondiale. **L'OCDE** est présente en tant qu'observateur du processus.



Nous invitons tous les acteurs locaux, régionaux et nationaux des pays producteurs de minerais à prendre part au développement du CRAFT en apportant vos contributions et vos remarques !

Un projet de code a été publié et il est maintenant disponible pour être examiné à <http://www.responsiblemines.org/en/our-work/standards-and-certification/craft/> contactez-nous au standards@responsiblemines.org.